

T2-2021

RAPPORT DE GESTION – POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2021

1. INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion présente au lecteur un aperçu des activités et de la situation financière de Groupe Santé Devonian inc. (« la Société ») au 31 janvier 2021. Il dresse également un survol de la performance de la Société en comparant ses résultats d'exploitation sur une base consolidée, pour la période de trois mois et six mois se terminant le 31 janvier 2021 avec ceux de la période de trois mois et six mois se terminant le 31 janvier 2020. Il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés et audités de la Société pour les exercices terminés le 31 juillet 2020 et le 31 juillet 2019. Les données financières contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées par la Direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), à partir des renseignements dont elle disposait en date du 18 mars 2021. Tous les montants présentés dans ce document sont exprimés en dollars canadiens.

2. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les informations qui sont présentées dans le présent rapport de gestion, de même que l'analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière peuvent contenir des énoncés relatifs à des résultats d'exploitation futurs. Certains énoncés prospectifs effectués par la Direction, relativement aux résultats des études de recherches de même qu'à l'égard des objectifs et des attentes de la Société, peuvent être influencés par différents risques et incertitudes et par conséquent, générer des résultats réels différents de ceux anticipés. Les hypothèses qui soutiennent les énoncés prospectifs effectués par la Direction sont effectuées à partir de données dont elle dispose actuellement.

3. PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Groupe Santé Devonian est une société pharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments botaniques, constituée le 27 mars 2015, en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Le 12 mai 2017, la Société, a été prorogée sous le régime de la loi canadienne sur les sociétés par actions. Acquis le 1^{er} Février 2018, Altius Healthcare inc., une société régie par la Loi sur les sociétés par actions (Ontario), est une filiale à part entière de Groupe Santé Devonian Inc.

La première famille d'ingrédients actifs dont dispose Groupe Santé Devonian est actuellement extraite de jeunes épinards biologiques. Le produit phare de l'entreprise qui en est extrait, le PUR0110, présente des propriétés anti-inflammatoires, anti oxydantes et immunomodulatrices. Il est le premier produit d'une famille d'ingrédients actifs, extrait en utilisant la technologie d'Extraction et de Stabilisation de Complexe Supramoléculaire (Suprex^{MC}). Il est d'usage que lorsqu'un produit pharmaceutique est à un stade avancé de développement, le nom de code soit changé pour un nom générique associé à la structure chimique du produit. Le PUR0110 porte désormais le nom de « Thykamine^{MC} ».

En plus de bénéficier d'un centre d'extraction de complexes pharmaceutiques à Montmagny, Devonian dispose également de produits de soins de la peau, développés avec la même approche que ses produits pharmaceutiques. Le premier produit derma-cosmétique élaboré par Devonian, est un traitement anti-âge pour femmes, composé de crèmes de jour, de nuit et contour pour les yeux. Le R-Spinasome[®], l'ingrédient actif naturel de marque déposée de Devonian, fait partie intégrante de ce produit, prêt pour la mise en marché sous la marque Purgenesis^{MC}. Purgenesis^{MC} a obtenu le titre de premier produit distribué par les dermatologues à être reconnu par le Programme de santé de la peau ^{MC} de l'Association Canadienne de Dermatologie. Soutenu par des spécialistes médicaux objectifs et dirigé par un comité consultatif d'experts, le programme CDA fournit des conseils pour le maintien d'une peau, de cheveux et d'ongles en bonne santé.



Ce produit est protégé par des brevets octroyés au Canada, Japon, États-Unis et Europe.

Au sujet d'Altius Healthcare

Basée à Concord, en Ontario, Altius Healthcare est une société pharmaceutique spécialisée qui se consacre principalement à l'acquisition et à l'obtention de licences de médicaments et de produits de santé sûrs et innovants, conçus pour aider les personnes de tout âge à mener une vie plus saine. Altius met ensuite son expertise à profit dans les activités de commercialisation requises pour lancer et distribuer avec succès ces médicaments au Canada.

Le portefeuille actuel d'Altius comprend deux médicaments pharmaceutiques : le Pantoprazole magnésium et le Cleo-35. Le Pantoprazole Magnésium appartient à la famille des médicaments appelés inhibiteurs de la pompe à proton (IPP). Les inhibiteurs de la pompe à protons sont utilisés pour soulager les symptômes du reflux acide ou du reflux gastro-œsophagien (RGO), également appelé brûlures d'estomac ou régurgitation acide. Ils sont également utilisés pour traiter des affections nécessitant une réduction de l'acide gastrique, telles que les ulcères gastriques (estomac) ou duodénaux (intestinaux), en association avec des antibiotiques, dans de nombreux cas.

Cléo-35® est un médicament qui contient une combinaison de deux ingrédients: la cyprotérone et l'éthinylestradiol. La cyprotérone appartient à un groupe de médicaments appelés anti-androgènes. L'éthinylestradiol appartient à un groupe de médicaments appelés œstrogènes. Ensemble, ils sont utilisés pour traiter l'acné hormonal chez les femmes. Ce médicament agit en régulant les hormones affectant la peau.

La stratégie d'affaires de Groupe Santé Devonian consiste également à composer un portefeuille de produits complémentaires et compatibles avec son expertise et sa technologie, qui favorisera l'atteinte de revenus et de flux de trésorerie lui permettant de concrétiser ses projets de recherches et créer de la valeur pour ses actionnaires.

4. SOMMAIRE DU TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2021

Recherche et développement dermatite atopique (DA)

Au cours du deuxième trimestre, les 12 sites cliniques canadiens impliqués dans l'essai clinique de phase 2, visant à évaluer l'efficacité et l'innocuité de Thykamine™ pour le traitement de la dermatite atopique (DA) légère à modérée, chez la population adulte, ont finalisé leur processus de fermeture.

Des résultats positifs ont pu être divulgués, le 18 février 2021, à l'effet que :

- La monothérapie Thykamine™ a obtenu des résultats positifs pour le critère d'évaluation principal de l'étude, en offrant une amélioration statistiquement significative de la clairance cutanée telle que déterminée par l'Évaluation Globale de l'Investigateur (IGA);
- L'essai a démontré des résultats statistiquement significatifs pour le critère secondaire de l'étude, soit celui de la surface corporelle (BSA);
- Le Thykamine™ a été bien toléré, présentant un profil d'innocuité conforme aux études antérieures;
- Le profil d'efficacité et d'innocuité justifie le passage du Thykamine™ à la phase 3 chez les patients adultes atteints de dermatite atopique légère à modérée;
- Le profil d'efficacité et d'innocuité justifie l'avancement vers un essai clinique dans la population pédiatrique atteinte de dermatite atopique légère à modérée.

L'essai clinique de phase 2 était à double insu, randomisé et comparé au placebo conçu pour évaluer l'efficacité et l'innocuité de la crème Thykamine™ en monothérapie (0,05%, 0,1% et 0,25%) comparativement au placebo dans la clairance cutanée évaluée par l'Évaluation Globale de l'Investigateur (« IGA ») chez les patients adultes atteints de la dermatite atopique légère à



modérée. L'efficacité et la sécurité ont été évaluées à chaque semaine, sur une période de traitement de quatre semaines à raison de deux fois par jour). Un total de 162 patients, répartis sur plusieurs sites au Canada, ont été recrutés pour cette étude.

Le Thykamine™ à 0,1% a démontré une amélioration significative du critère d'évaluation principal, à savoir la clairance cutanée (**IGA**) pour tous les délais mesurés (semaine 1: $p = 0,006$; semaine 2: $p < 0,001$; semaine 3: $p < 0,001$; semaine 4: $p = 0,002$) résultant par la démonstration d'un début rapide de l'effet thérapeutique.

De plus, le traitement au Thykamine™ a obtenu des différences statistiquement significatives par rapport au placebo pour son critère d'efficacité secondaire clé, à savoir la surface corporelle (**BSA**). Thykamine™, à des doses de 0,05% et 0,1% a démontré des résultats statistiquement significatifs de BSA après 2 semaines, ($p = 0,036$ et $p = 0,001$ respectivement), 3 semaines ($p = 0,02$ et $0,002$ respectivement) et 4 semaines ($p = 0,04$ et $p = 0,004$ respectivement) de thérapie.

Le Thykamine™ s'est avéré sûr et bien toléré tout au long de l'étude sans qu'aucun événement indésirable (**EI**) lié au produit n'ait été signalé.

Une analyse plus détaillée et complète des données de l'étude sera présentée lors d'une conférence sur la dermatologie et ensuite publiée dans une revue médicale à comité de lecture.

Au sujet de la Dermatite Atopique (DA)

La dermatite atopique (DA), également connue sous le nom d'eczéma, est un type d'inflammation de la peau. Il en résulte des démangeaisons, des rougeurs, des gonflements et des gerçures qui peuvent mener à une infection secondaire. La condition commence généralement pendant l'enfance avec une gravité changeante au fil des ans. Bien que la cause de la DA soit inconnue, on pense qu'elle implique la génétique, un système immunitaire affaibli et qu'elle peut être déclenchée par des facteurs environnementaux. La DA est la maladie cutanée la plus répandue et sa prévalence continue d'augmenter dans le monde entier. Il existe actuellement un besoin pressant pour de nouvelles options thérapeutiques efficaces et bien tolérées pour la DA.

Au sujet du Thykamine^{MC}

Thykamine^{MC}, le premier produit pharmaceutique issu de la plate-forme SUPREX^{MC} de Devonian, est un produit hautement innovant à utiliser dans la prévention et le traitement des problèmes de santé liés à l'inflammation et au stress oxydatif, y compris la colite ulcéreuse, la dermatite atopique, le psoriasis, la polyarthrite rhumatoïde, et autres maladies auto-immunitaires. Les propriétés anti-inflammatoires, anti-oxydatives et immunomodulatrices du Thykamine^{MC} ont été démontrées par un nombre considérable d'études in vitro et in vivo ainsi que dans une étude clinique de phase IIa chez des patients atteints de colite ulcéreuse distale légère à modérée. Thykamine^{MC} est actuellement en développement pour la colite ulcéreuse et la dermatite atopique. Le Thykamine^{MC} et la plate-forme SUPREX^{MC} sont protégés par plusieurs brevets en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Placement privé

Le 29 décembre 2020, la Société a complété un financement privé, par l'émission de 10 100 000 unités au prix de 0,12 \$ l'unité, pour un produit brut de 1 212 000 \$. Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un demi-bon de souscription d'action. Chaque bon de souscription confèrera à son porteur le droit d'acquérir une action à droit de vote subalterne à un prix de 0,15 \$ jusqu'au 29 décembre 2022.

En lien avec ce placement privé, la Société a payé des frais d'intermédiation à Raymond James Ltd, pour un montant en espèces de 22 100 \$ et divers frais afférents pour un montant de 13 571 \$.

5. SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 JANVIER 2021

Perte nette

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, la perte nette s'est établie à 846 031 \$ (0,010 \$) par action alors que pour le semestre terminé à la même date la perte nette est de 1 651 083 \$ (0,020 \$) par action.

Pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice précédent, clos le 31 janvier 2020, la Société avait réalisé une perte nette de 1 316 682 \$ (0,018 \$) par action et de 2 138 903 \$ (0,031 \$) par action, respectivement. Cette hausse du résultat net est principalement attribuable à une baisse importante des frais encourus en Recherche et Développement de même qu'à une diminution des charges administratives, partiellement compensée par une réduction des revenus de distribution.

Revenus de distribution

Au cours du 2^{ième} trimestre terminé le 31 janvier 2021, des revenus de distribution de 342 967 \$ ont été enregistrés alors que ces revenus totalisent 884 886 \$ pour le semestre terminé à la même date. Ces revenus proviennent de la vente de Cleo-35 et du Pantoprazole Magnésium via sa filiale Altius Healthcare.

Pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice précédent, des revenus de 401 692 \$ et de 1 439 678 \$ avaient été enregistrés par la Société.

Cette baisse de revenus pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 est principalement attribuable à la distribution du Pantoprazole Magnésium. À la suite d'une pénurie d'approvisionnement en 2019 qui a perduré pour une période de plus de 8 mois, le produit a finalement été réapprovisionné de façon continue au cours du mois de décembre 2019, créant ainsi une constitution de stocks sur le marché pour ce mois, et générant ainsi des revenus plus élevés que prévus pour le deuxième trimestre de 2020.

Selon le partenariat annoncé le 11 février 2020, avec la Société américaine SkinScipac Inc. (SkinScipac) dont l'accord comprenait un paiement pour la fourniture de R-Spinasome® sur une base par kg, de même que des redevances sur les ventes brutes, SkinScipac prévoyait procéder au lancement de ses produits en septembre 2020. Cependant, en raison de la situation du COVID-19, ce lancement a été reporté au troisième trimestre de 2021.

Charges d'exploitation

Frais de recherche et développement

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2021, les frais encourus pour les activités de recherche et développement se sont établis à 130 708 \$ alors qu'ils totalisent 406 307 \$ pour le premier semestre de 2021. Ces frais sont principalement attribuables aux frais engagés dans l'étude clinique sur la dermatite atopique, aux frais reliés au maintien des brevets, à la masse salariale des employés affectés à ce secteur de même qu'à l'amortissement des actifs corporels du centre d'extraction de Montmagny. Des frais de recherche et développement de 509 809 \$ et de 1 027 890 \$ avaient été engagés pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique majoritairement par la fin du recrutement des patients pour l'étude clinique.

Coût des ventes

Le coût des produits vendus qui s'est élevé à 395 841 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021 et à 941 138 \$ pour la période de six mois, terminée à la même date, est composé des coûts d'acquisition des produits, des frais de distribution, des redevances, des charges indirectes attribuables aux produits distribués de même que de la charge d'amortissement des actifs incorporels de la Société.



Pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice 2020, le coût des produits vendus, représentés par les mêmes composantes, s'était élevé à 461 312 \$ et à 1 207 394 \$ respectivement.

La baisse des coûts des ventes enregistrés pour le trimestre et le semestre terminé le 31 janvier 2021, par rapport à ceux de l'exercice précédent, s'explique principalement par une diminution des ventes.

Frais généraux d'administration

La répartition des postes reliés aux frais généraux d'administration s'établit comme suit :

	Période de trois mois terminée le	Période de trois mois terminée le	Période de six mois terminée le	Période de six mois terminée le
	31 janvier 2021	31 janvier 2020	31 janvier 2021	31 janvier 2020
	\$	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales	81 613	74 011	133 649	145 140
Rémunération à base d'actions	58 712	16 639	64 515	33 278
Honoraires professionnels	68 784	180 324	147 890	255 059
Impôts fonciers	25 950	25 232	53 494	51 686
Autres	207 893	233 845	426 281	639 694
	442 952	530 051	825 829	1 124 857

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021, les charges salaires sont de l'ordre de 81 613 \$ alors que pour la période de six mois terminée le 31 janvier 2021, elles totalisent 133 649 \$. Pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice terminée le 31 juillet 2020, les charges salariales s'établissaient à 74 011 \$ et 145 140 \$ respectivement. Ces charges sont principalement reliées aux membres de la direction de même qu'au personnel de l'usine d'extraction. Cette légère baisse peut s'expliquer en partie, par la subvention salariale d'urgence du Canada, pour laquelle le Société a pu bénéficier.

Pour la période de trois mois, terminée le 31 janvier 2021, une charge de rémunération à base d'actions de 58 712 \$ (une charge hors trésorerie) a été comptabilisée à la suite de l'octroi d'options, le 29 décembre 2020, à un membre de la direction de la Société de même qu'une charge reliée à l'octroi d'options à des employés au cours des exercices 2018 et 2019, selon le plan de régime d'option d'achat d'actions approuvé par le conseil d'administration. Pour le semestre terminé à la même date, cette charge s'élève à 64 515 \$. Pour la même période correspondante de 2020, une charge de rémunération à base d'actions de 16 639 \$ et 33 278 \$ avait été comptabilisée à la suite de l'octroi d'options à des employés au cours de 2017 à 2019.

Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2021 les honoraires professionnels de 68 784 \$ sont principalement reliés aux frais engagés pour la préparation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020 de même qu'à divers travaux corporatifs. Pour le premier semestre clos à la même date, cette charge totalise 147 890 \$.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice terminé le 31 janvier 2020, des honoraires professionnels de l'ordre de 180 324 \$ et 255 059 \$ respectivement, avaient été enregistré, également pour la préparation des États financiers annuels et pour divers travaux corporatifs.

Pour le trimestre et le semestre terminé le 31 janvier 2021, la charge d'impôts fonciers de 25 950 \$ et de 53 494 \$ respectivement, est reliée au site de Montmagny. On note une charge similaire respective de 25 232 \$ et de 51 686 \$ pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice 2020.

Pour la période de trois mois, terminée le 31 janvier 2021, les autres frais de 207 893 \$, sont principalement attribuables aux frais d'opération du site de Montmagny et d'Altius, aux frais de voyages et déplacements, aux frais de promotion et publicité,

aux honoraires de gestion, aux fournitures de bureau de même qu'aux divers frais reliés aux titres en bourse de la Société. Pour le semestre terminé à la même date, les autres frais totalisent 426 281 \$.

Cette diminution, comparativement aux autres frais pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice précédent, qui totalisaient 233 845 \$ et 639 694 \$, respectivement, est principalement dû à une réduction des frais de voyage, et des frais de ventes et promotions encourus.

Frais financiers

Au cours de la période de trois mois, terminée le 31 janvier 2021, on note des frais financiers de 260 051 \$ principalement reliés à la dette à long terme et aux débetures convertibles émises en juillet et août 2018. Pour le semestre terminé à la même date, on note des frais financiers totalisant 408 511 \$. Parmi ces frais, on compte des charges hors caisse de 256 131 \$ reliées à l'amortissement de l'escompte sur les débetures, à la variation de la valeur de la composante dérivé des débetures, de même qu'aux intérêts sur les débetures, payables en unités de la Société. Pour les périodes correspondantes de l'exercice 2020, les frais financiers de 217 202 \$ et de 218 440 \$ étaient également reliés à la dette à long terme et aux débetures émises en juillet et août 2018.

La hausse de ces frais par rapport à la même période correspondante de l'exercice 2020 s'explique principalement par le gain de 165 174 \$ sur la variation de la juste valeur du dérivé relié aux débetures convertibles qui avait été enregistré au cours du premier semestre de 2020, venant ainsi réduire les charges financières du même montant, alors que pour le semestre clos le 31 janvier 2021, on a plutôt enregistré une perte de 31 273 \$ sur la variation de la juste valeur du dérivé.

6. INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

	Trimestre clos le								
	31 janvier 2021	31 octobre 2020	31 juillet 2020	30 avril 2020	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 juillet 2019	30 avril 2019	31 janvier 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	342 967	541 919	324 115	379 362	401 692	1 037 986	150 459	160 658	2 208 876
Perte nette	(846 031)	(805 051)	(1 244 979)	(990 893)	(1 316 683)	(822 221)	(808 200)	(1 103 701)	443 614
Perte de base par action	(0,010)	(0,010)	(0,014)	(0,013)	(0,018)	(0,011)	(0,017)	(0,017)	0,007
Perte diluée par action	(0,010)	(0,010)	(0,014)	(0,013)	(0,018)	(0,011)	(0,017)	(0,017)	0,007

7. SITUATION FINANCIÈRE

Liquidités et ressources en capital

Au 31 janvier 2021, la Société disposait d'espèces, totalisant 853 277 \$ comparativement à 917 017 \$ au 31 juillet 2020. Pour le semestre terminé le 31 janvier 2021, la diminution nette des espèces qui s'est élevée à 59 740 \$ est principalement attribuable aux 1 290 454 \$ engagés pour financer les activités d'exploitation générale, compensés partiellement par les activités de financement de 1 230 714 \$.

L'actif total au 31 janvier 2021 s'élève à 15 828 693 \$ comparativement à 16 696 247 \$ au 31 juillet 2020. Cette baisse de 867 554 \$ est principalement attribuable à la diminution nette des actifs corporels et incorporels, pour un total de 512 867 \$, à la suite des charges d'amortissement totalisant le même montant de même qu'à la réduction des créances de l'ordre de 251 328 \$. Quant au passif total au 31 janvier 2021, il s'élève à 6 799 292 \$ comparativement à 7 312 017 \$ au 31 juillet 2020,

soit une diminution de 512 725 \$, principalement attribuable à la baisse des dettes d'exploitation de l'ordre de 709 519 \$, compensée partiellement par une hausse des débetures convertibles et de la dette à long terme.

Activités de financement

Les liquidités générées par les activités de financement pour la période terminée le 31 janvier 2021, sont principalement attribuables au placement privé clos le 29 décembre 2020.

Jusqu'à maintenant, la Société a financé ses activités au moyen de placements privés visant des actions et droits de souscription de même que l'émission de débetures convertibles et de titres publics.

La rentabilité de la Société repose sur des facteurs tels que sa capacité de commercialiser, vendre et distribuer ses produits cosméceutiques et pharmaceutiques, de même que sur le succès des différentes études cliniques et des différentes approbations des organismes réglementaires en plus que sur sa capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre ses activités. La capacité de la Société à poursuivre ses activités sur la base de la continuité de l'exploitation dépend de sa capacité à concrétiser d'autres types de financement et sa capacité à générer des ventes rentables.

8. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 18 mars 2021, le nombre d'actions émises et en circulation atteignait 93 260 688 tandis que le nombre d'options en circulation attribuées aux termes du régime d'options d'achat d'actions s'établissait à 7 030 000. La Société comptait également 9 940 653 bons, permettant aux détenteurs de souscrire une action à droit de vote subalterne de la Société au prix variant de 0,15 \$ à 1,00 \$. (Se reporter aux notes 14 et 15 afférentes à nos états financiers).

9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants sont le président de la Société, la présidente de la filiale, le directeur financier intérimaire et les administrateurs. Au cours de la période de six mois, terminée le 31 janvier 2021, la Société leur a versé une rémunération totale de 323 658 \$ qui a été comptabilisée dans les frais d'administration et dont les principales composantes sont de 159 730 \$ en salaires et avantages, 100 000 \$ en honoraires de gestion et enfin 63 928 \$ à titre de charge attribuable à la rémunération à base d'actions pour des options octroyées en décembre 2020 et entre 2018 et 2019.

Ces transactions ont été effectuées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Utilisation et incidence des instruments financiers

Les principaux instruments financiers utilisés par la Société sont issus de ses activités d'exploitation, soit par ses comptes fournisseurs et la récupération des taxes payées sur ses achats et par ses ventes. Ses activités de financement effectuées au cours du semestre terminée le 31 janvier 2021 ont donné lieu à une hausse de la dette à long terme.

Risque de change

Au cours de la période terminée le 31 janvier 2021, la Société a effectué quelques transactions en devises étrangères d'une valeur minimale.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt à l'égard de sa dette auprès du Groupe de prêteurs privé, celle-ci portant intérêt à un taux variable. Selon les expositions nettes présentées ci-dessus en date du 31 janvier 2021, et en supposant que l'ensemble des autres variables demeurent constantes,



une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt occasionnerait une augmentation ou une diminution d'environ 17 500 \$ de la perte nette de la Société pour le semestre terminé le 31 janvier 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 31 janvier 2021, la Société avait des dettes courantes de 1 925 397 \$. Les budgets d'exploitation et de dépenses d'investissement de la Société ainsi que les opérations d'importance sortant du cadre normal de ses activités sont examinés et approuvés par le conseil d'administration. La Société fait un suivi de ses liquidités, lui permettant de pouvoir rechercher des liquidités supplémentaires en temps opportun.

Risque de dépendance économique (Altius)

Les revenus d'Altius Healthcare inc. (Altius) proviennent de la distribution du Cléo-35 et du Pantoprazole Magnésium. Altius s'approvisionne auprès de tierces parties et ne peut s'assurer de la disponibilité et de la livraison de ces médicaments et ce malgré des rapports de prévisions fournis à ces derniers.

Une rupture dans l'approvisionnement de ces deux produits aurait un impact négatif sur les revenus de la société.

Afin de diminuer le risque économique qui y est associé, la stratégie d'Altius est de continuer d'évaluer les différentes opportunités d'acquérir des droits de commercialisation de d'autres produits pharmaceutiques.

Risques liés aux activités de recherche et de développement

Les activités de la Société comportent des risques et des incertitudes propres à son secteur qui pourraient avoir une incidence sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La réalisation des essais cliniques nécessite le recrutement de patients et les difficultés à recruter des patients pourraient retarder le déroulement de nos essais cliniques ou se solder par la non-réalisation de ceux-ci.

De plus, nos ressources humaines étant trop limitées pour mener des études précliniques et des essais cliniques nous devons nous fier sur un fournisseur de services pour réaliser nos études et nos essais et exécuter certains processus de collecte et d'analyse de données. Les études précliniques ou non cliniques doivent être réalisées conformément aux bonnes pratiques de laboratoire et doivent se conformer aux normes de gouvernance internationales de l' « *International Council for Harmonisation* » (ICH). Si pour un motif quelconque, y compris à la suite du défaut de se conformer aux règles et règlements régissant le déroulement des études précliniques et des essais cliniques, ou, s'il néglige de s'acquitter de leurs obligations contractuelles conformément aux modalités des conventions conclues avec nous, tel que le défaut d'effectuer des essais, de compiler les données ou de produire les rapports à la suite des essais, nous pourrions accuser des retards qui pourraient se révéler importants dans le cadre de nos engagements.

Risques liés à nos actions

Le cours de nos actions a été volatil, et un placement dans nos actions ordinaires pourrait subir une baisse de valeur. Depuis notre entrée sur la Bourse de croissance TSX (TSXV), notre évaluation et le cours de nos actions ont connu des fluctuations et n'ont eu aucun rapport significatif avec nos résultats financiers, la valeur de notre actif, notre valeur comptable, actuels ou historiques, ou bon nombre d'autres critères fondés sur des mesures classiques de la valeur d'actions ordinaires. Le cours de nos actions continuera de varier, en fonction de divers facteurs, dont les facteurs de risque décrits aux présentes et d'autres circonstances indépendantes de notre volonté. La valeur d'un placement dans nos actions ordinaires ou dans nos bons de souscription d'actions ordinaires, ou les deux, pourrait chuter ou varier de façon importante.

11. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers selon les IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui pourraient avoir une influence sur les montants présentés à titre d'actifs, de passifs et de produit et de charges. Ces montants présentés reflètent la meilleure estimation de la direction selon l'ensemble des conditions économiques et les décisions selon les lignes de conduites les plus probables de la Société. Tout changement apporté à ces hypothèses et estimations pourrait avoir un impact sur les résultats réels.

Il y a lieu de se rapporter aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020 pour de plus amples détails concernant les conventions comptables et estimations importantes aux fins de l'évaluation et de la compréhension des états financiers de la Société.

Au cours de la période terminée le 31 janvier 2021, aucune modification de convention comptable qui pourrait avoir un impact significatif sur les états financiers n'est survenue.

Continuité d'exploitation

La Société a subi des pertes depuis sa constitution et prévoit que cette situation se poursuivra dans un avenir prévisible. Les liquidités de la Société demeurent cependant restreintes, considérant les projets en cours. Par conséquent, la capacité de la Société à poursuivre son exploitation dépend de sa capacité à s'approvisionner auprès de ses fournisseurs de produits pharmaceutiques de sa capacité à distribuer ses produits en générant des flux de trésorerie positifs, d'obtenir, en temps opportun, du financement supplémentaire afin de mener à bien ses projets de recherche et de développement, et de commercialiser ses produits développés. Il ne peut y avoir aucune assurance à ce sujet.

Des fonds supplémentaires continueront d'être requis pour une période indéterminée puisqu'il est impossible d'estimer le moment où la Société atteindra le seuil de rentabilité. La direction poursuit des négociations en vue d'obtenir du financement supplémentaire et de conclure différentes ententes lui permettant de générer des flux de trésorerie positifs.

Le succès de ces négociations repose sur un grand nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et sa capacité à compléter avec succès de tels financements et ententes est teintée d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.